



Association COMITE OEUVRES SOCIALES NPDC
151 AVENUE DU PRESIDENT HOOVER
59555 LILLE CEDEX

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Sommaire

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

----- B I L A N -----	1
<i>Bilan Actif</i>	2
<i>Bilan Passif</i>	3
<i>Détail de l' Actif</i>	4
<i>Détail du Passif</i>	6
----- R E S U L T A T -----	7
<i>Compte de résultat</i>	8
<i>Détail du compte de résultat</i>	9
----- A N N E X E -----	12
<i>Règles et méthodes comptables</i>	13
<i>Immobilisations</i>	16
<i>Amortissements</i>	17
<i>Provisions</i>	18
<i>Créances et Dettes</i>	19
<i>Tableau de suivi des fonds associatifs</i>	20
<i>Produits à recevoir</i>	21
<i>Charges à payer</i>	22
<i>Charges constatées d'avance</i>	23
<i>Produits constatés d'avance</i>	24
<i>Effectif moyen</i>	25
<i>Annexe libre</i>	26
<i>Honoraires des commissaires aux comptes</i>	29

Etats financiers au 31/12/2017

Bilan

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	53 734	53 734		7 891
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	22 867		22 867	22 867
	Constructions	93 756	79 693	14 063	18 751
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	938	419	519	706
	Autres immobilisations corporelles	83 035	76 801	6 234	8 930
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	168		168	168	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	600		600	600	
TOTAL (I)		255 098	210 647	44 451	59 914
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 514		1 514	1 586
	Avances et Acomptes versés sur commandes	41 505		41 505	30 000
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	1 720		1 720	2 186
	Autres créances	158 663	116 436	42 227	85 814
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	82 000		82 000	116 007	
DISPONIBILITES	339 953		339 953	489 437	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	18 412		18 412	35 160
	TOTAL (II)	643 767	116 436	527 331	760 190
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		898 865	327 083	571 782	820 103
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				600	600
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	31/12/2016
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	766 856	766 856
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	(71 291)	183 183
	Résultat de l'exercice	(287 799)	(254 474)
	Total des fonds propres	407 765	695 564
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
Total des fonds associatifs		407 765	695 564
Provisions	Provisions pour risques	47 500	47 500
	Provisions pour charges		
Total des provisions		47 500	47 500
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 303	48 911
	Dettes fiscales et sociales	34 407	27 321
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	808	808
	Produits constatés d'avance		
Total des dettes		116 517	77 039
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		571 782	820 103
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(287 799,30)	(254 474,04)
(1) Dont à moins d'un an		116 517	77 039
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Détail de l' Actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	Variations	%
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	44 451	7,77	59 914	7,31	(15 462)	-25,81
Concessions brevets et droits similaires			7 891	0,96	(7 891)	-100,00
205000 CONCESSIONS-BREVETS-LICENCES	53 734	9,40	53 734	6,55		
280500 AMORT.CONCESS.BREVETS LICENCES	(53 734)	-9,40	(45 843)	-5,59	(7 891)	-17,21
Terrains	22 867	4,00	22 867	2,79		
211100 TERRAINS	22 867	4,00	22 867	2,79		
Constructions	14 063	2,46	18 751	2,29	(4 688)	-25,00
213100 CONSTRUCTIONS	93 756	16,40	93 756	11,43		
281310 AMORT.DES CONSTRUCTIONS	(79 693)	-13,94	(75 005)	-9,15	(4 688)	-6,25
Installations techniques, matériel et outillage	519	0,09	706	0,09	(188)	-26,57
215100 MATERIEL D'ACTIVITES	938	0,16	938	0,11		
281510 AMORT.MATERIEL D'ACTIVITES	(419)	-0,07	(232)	-0,03	(188)	-80,90
Autres immobilisations corporelles	6 234	1,09	8 930	1,09	(2 696)	-30,19
218300 MATER.DE BUREAU ET INFORM.	47 149	8,25	47 149	5,75		
218400 MOBILIER	35 886	6,28	35 886	4,38		
281830 AMORT.MATER.BUR.ET INFORM.	(47 149)	-8,25	(47 051)	-5,74	(98)	-0,21
281840 AMORT.MOBILIER	(29 652)	-5,19	(27 054)	-3,30	(2 598)	-9,60
Autres participations	168	0,03	168	0,02		
261802 PARTS SOCIALES CAISSE SOLIDAIR	168	0,03	168	0,02		
Autres immobilisations financières	600	0,10	600	0,07		
275100 DEPOTS ET CAUTIONS VERSES	600	0,10	600	0,07		
TOTAL III - Actif Circulant NET	527 331	92,23	760 190	92,69	(232 859)	-30,63
Marchandises	1 514	0,26	1 586	0,19	(72)	-4,56
371000 STOCKS/ACTIVITES	1 514	0,26	1 586	0,19	(72)	-4,56
Avances & acomptes versés sur commandes	41 505	7,26	30 000	3,66	11 505	38,35
409100 FRS - AVANCES & ACOMPTES	41 505	7,26	30 000	3,66	11 505	38,35
Créances usagers et comptes rattachés	1 720	0,30	2 186	0,27	(466)	-21,32
411100 AGENTS	1 720	0,30	2 186	0,27	(466)	-21,32
Autres créances	42 227	7,39	85 814	10,46	(43 587)	-50,79
467100 DEBITEURS DIVERS	182	0,03			182	
467101 CHQ CADHOC	1 230	0,22			1 230	
467500 DEBITEURS DIVERS	13 228	2,31	9 054	1,10	4 174	46,10
467510 DEBITEURS DIVERS/ACTIVITES	70 744	12,37	70 744	8,63		
468700 PRODUITS A RECEVOIR ASC	1 279	0,22	1 279	0,16		
468720 SUBV.CONSEIL REGIONAL A RECEV.	72 000	12,59	118 000	14,39	(46 000)	-38,98
496750 PROV.DEPREC.CREANCES	(116 436)	-20,36	(113 263)	-13,81	(3 173)	-2,80
Valeurs mobilières de placement	82 000	14,34	116 007	14,15	(34 007)	-29,31
503100 VAL.MOBILIERES PLACEMENT	82 000	14,34	117 000	14,27	(35 000)	-29,91
590800 PROV.DEPREC.VAL.MOB.PLAC.			(993)	-0,12	993	100,00
Disponibilités	339 953	59,45	489 437	59,68	(149 485)	-30,54
511200 CHEQUES A ENCAISSER	234	0,04	1 297	0,16	(1 063)	-81,96
511210 CHEQUES ANCV A ENCAISSER	31 785	5,56	805	0,10	30 980	N/S
512100 CRED.COOPERATIF CSL	100 195	17,52	84 002	10,24	16 193	19,28
512101 CREDIT COOPERATIF CPTE A VUE	45 780	8,01	162 313	19,79	(116 533)	-71,80
512102 CREDIT AGRICOLE A.S.C.	68 873	12,05	76 815	9,37	(7 941)	-10,34

Détail de l' Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2017 31/12/2017	12 mois	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	Variations	%
512200	CREDIT AGRICOLE A.G.	90 851	15,89	88 007	10,73	2 844	3,23
512210	CREDIT AGRICOLE CSL	547	0,10	546	0,07	1	0,10
512222	CREDIT AGRICOLE LIVRET A	685	0,12	75 652	9,22	(74 967)	-99,09
512300	CREDIT COOPERATIF LIVRET	1 002	0,18			1 002	
Charges constatées d'avance		18 412	3,22	35 160	4,29	(16 748)	-47,63
486200	CHARGES CONST ATEES D'AVANCE	18 412	3,22	19 620	2,39	(1 208)	-6,15
486202	CHARGES CONST ATEES D'AVANCE			15 540	1,89	(15 540)	-100,00
TOTAL DUBILAN ACTIF		571 782	100,00	820 103	100,00	(248 321)	-30,28

Détail du Passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	Variations	%
Total des fonds associatifs	407 765	71,31	695 564	84,81	(287 799)	-41,38
Total des fonds propres	407 765	71,31	695 564	84,81	(287 799)	-41,38
Fonds associatif sans droit de reprise	766 856	134,12	766 856	93,51		
102100 FONDS ASSOCIATIF ACT.GENERALES	323 549	56,59	323 549	39,45		
102101 FONDS ASSOCIATIF FONDS SOLID.	156 013	27,29	156 013	19,02		
102102 FONDS ASSOCIATIF ACT.SOCIALES	287 294	50,25	287 294	35,03		
Report à nouveau	(71 291)	-12,47	183 183	22,34	(254 474)	-138,92
110000 REPORT A NOUVEAU (CREDIT)			183 183	22,34	(183 183)	-100,00
119000 REPORT A NOUVEAU DEBIT	(71 291)	-12,47			(71 291)	
Résultat	(287 799)	-50,33	(254 474)	-31,03	(33 325)	-13,10
Total des autres fonds associatifs						
TOTAL III - Total des Provisions	47 500	8,31	47 500	5,79		
Provisions pour risques	47 500	8,31	47 500	5,79		
151100 PROVISIONS POUR LITIGES	47 500	8,31	47 500	5,79		
Total des fonds dédiés						
TOTAL IV - Total des dettes	116 517	20,38	77 039	9,39	39 478	51,24
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 303	14,22	48 911	5,96	32 392	66,23
040C Collectif fournisseurs créditeurs	46 148	8,07	10 707	1,31	35 441	331,02
408100 FOURN.FACT.NON PARVENUES AG	35 155	6,15	38 094	4,65	(2 939)	-7,72
408102 FOURN.FACT NON PARVENUES ASC			110	0,01	(110)	-100,00
Dettes fiscales et sociales	34 407	6,02	27 321	3,33	7 086	25,94
421000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES			1 757	0,21	(1 757)	-100,00
428200 DETTES PROV./CONGES PAYES	10 262	1,79	7 001	0,85	3 260	46,57
4310000 URSSAF	12 169	2,13	10 539	1,29	1 630	15,47
437200 CAISSE MUTUELLE	1 673	0,29	1 397	0,17	276	19,75
437300 PREVOYANCE CHORUM	54	0,01	54	0,01		-0,09
437310 RETRAITE MALAKOFF MEDERIC	3 324	0,58	2 893	0,35	431	14,88
437320 PREVOYANCE HUMANIS	448	0,08			448	
438200 CH.SOC./CONGES A PAYER	4 157	0,73	2 576	0,31	1 582	61,41
438600 ORG.SOC./CHARGES A PAYER	1 148	0,20	1 022	0,12	126	12,30
444000 ETAT IMPOT SUR LES SOCIETES	1 172	0,20	81	0,01	1 091	N/S
Autres dettes	808	0,14	808	0,10		
467300 CREDITEURS DIVERS	808	0,14	808	0,10		
Total du passif	571 782	100,00	820 103	100,00	(248 321)	-30,28

Etats financiers au 31/12/2017

Compte de résultat

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	31/12/2016
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	303 446	275 348
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	720 000	720 000
	Dons		
	Cotisations	60 520	60 520
	Legs et donations	153	2
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	1 084 118	1 055 869
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock	72	
	Autres achats et charges externes	1 191 623	1 093 302
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 663	1 989
	Rémunération du personnel	118 047	112 437
	Charges sociales	50 425	36 052
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	15 462	25 594
	Dotation aux provisions		2 186
	Autres charges	1	11
	Total des charges d'exploitation	1 377 293	1 271 572
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(293 175)	(215 703)
Produits financiers Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	993	
	Intérêts et produits financiers	9 768	14 229
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		993
	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	10 762	13 236
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(282 413)	(202 467)
	Produits exceptionnels	2 154	4 251
	Charges exceptionnelles	6 449	56 132
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(4 295)	(51 881)
	Impôts sur les sociétés	1 091	126
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	1 097 034	1 074 350
	TOTAL DES CHARGES	1 384 833	1 328 824
	EXCEDENT ou DEFICIT	(287 799)	(254 474)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	Variations	%
Total des produits de fonctionnement	1 084 118	100,00	1 055 869	100,00	28 249	2,68
Prestations de services	303 446	27,99	275 348	26,08	28 098	10,20
706000 PARTICIPATION DES AGENTS	303 446	27,99	275 348	26,08	28 098	10,20
Subventions d'exploitation	720 000	66,41	720 000	68,19		
740000 SUBVENTIONS CONSEIL REGIONAL	720 000	66,41	720 000	68,19		
Cotisations	60 520	5,58	60 520	5,73		
756100 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	60 520	5,58	60 520	5,73		
Legs et donations	153	0,01	2		151	N/S
758600 PRODUITS DIVERS GESTION A.G.	153	0,01	2		151	N/S
Total des charges de fonctionnement	1 377 293	127,04	1 271 572	120,43	105 722	8,31
Variation de stock	72	0,01			72	
603700 VARIATION STOCKS ASC	72	0,01			72	
Autres achats et charges externes	1 191 623	109,92	1 093 302	103,55	98 321	8,99
604000 ACHATS PRESTATIONS/ACTIVITES	849 205	78,33	759 394	71,92	89 811	11,83
606100 FOURNITURES NON STOCKABLES	1 702	0,16	2 068	0,20	(366)	-17,71
606300 FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPT			931	0,09	(931)	-100,00
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	9 458	0,87	15 839	1,50	(6 381)	-40,28
611000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	137 576	12,69	119 172	11,29	18 404	15,44
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES	41 049	3,79	41 049	3,89		
613202 FRAIS GESTION BELLE DUNE	1 279	0,12	3 277	0,31	(1 998)	-60,98
613500 LOCATIONS MOBILIERES	13 646	1,26	11 129	1,05	2 518	22,62
615500 ENTRET.ET REPARAT./BIENS MOB.	1 643	0,15	311	0,03	1 332	427,97
615600 MAINTENANCE	4 829	0,45	4 515	0,43	314	6,96
616100 PRIMES ASSURANCES	6 494	0,60	7 131	0,68	(637)	-8,93
618100 DOCUMENTATION GENERALE	1 561	0,14	1 459	0,14	103	7,03
618500 FRAIS COLLOQUES ET SEMINAIRES	3 636	0,34	12 764	1,21	(9 128)	-71,51
621400 PERSONNEL EXTERIEUR	7 180	0,66	832	0,08	6 348	762,83
622600 HONORAIRES	66 835	6,16	67 241	6,37	(406)	-0,60
622610 HONORAIRES DE CONSEIL	4 380	0,40			4 380	
622700 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	50		148	0,01	(98)	-66,26
623600 CATALOGUES ET IMPRIMES	304	0,03			304	
625100 FRAIS DEPLACEMENT	8 114	0,75	5 095	0,48	3 019	59,25
625110 FRAIS B.BOREL	4 887	0,45	5 691	0,54	(804)	-14,14
625120 FRAIS P.BOURET	1 583	0,15	2 236	0,21	(653)	-29,22
625600 FRAIS DE MISSIONS	2 547	0,23			2 547	
625602 MISSIONS/RECEPTIONS			8 598	0,81	(8 598)	-100,00
625700 FRAIS DE RECEPTIONS	6 357	0,59			6 357	
626100 TELEPHONIE	2 324	0,21	2 721	0,26	(397)	-14,60
626201 MISE A DISPOS.COMMUNICATION	516	0,05	516	0,05		
626202 MISE A DISP.AFFRANCHISSEMENTS	9 000	0,83	9 000	0,85		
626300 AFFRANCHISSEMENTS	289	0,03	4 213	0,40	(3 924)	-93,15
627800 SERVICES BANCAIRES	2 683	0,25	1 922	0,18	762	39,64
627860 COMM.ET FRAIS CHQ VACANCES			439	0,04	(439)	-100,00
628100 COTISATIONS-ADHESIONS	2 498	0,23	4 893	0,46	(2 395)	-48,95
628200 FRAIS DE FORMATION			720	0,07	(720)	-100,00
Impôts, taxes, versements assimilés	1 663	0,15	1 989	0,19	(327)	-16,41
633300 PART.FORMATION CONTINUE	1 148	0,11	1 474	0,14	(327)	-22,15
635120 TAXES FONCIERES	515	0,05	515	0,05		
Rémunération du personnel	118 047	10,89	112 437	10,65	5 610	4,99
641100 SALAIRES ET APPOINTEMENTS	111 161	10,25	109 843	10,40	1 318	1,20
641200 CONGES PAYES	3 260	0,30	2 202	0,21	1 058	48,04

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2017 31/12/2017	12 mois	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	Variations	%
641400	INDEMNITES ET AVANTAGE DIVERS	3 626	0,33	392	0,04	3 233	823,96
Charges sociales		50 425	4,65	36 052	3,41	14 373	39,87
645100	COTISATIONS URSSAF	27 997	2,58	20 881	1,98	7 116	34,08
645200	COTISATIONS MUTUELLE	4 535	0,42	3 370	0,32	1 165	34,58
645300	COTISATIONS RETRAITE	7 876	0,73	7 405	0,70	471	6,36
645600	COTISATIONS PREVOYANCE	607	0,06	271	0,03	335	123,70
645800	CH.SOC./PROV.CONGES PAYES	1 582	0,15	1 137	0,11	445	39,15
647500	MEDECINE DU TRAVAIL	559	0,05	704	0,07	(146)	-20,66
648000	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	6 255	0,58	423	0,04	5 832	N/S
648100	REMBT FRAIS TRANSPORT	1 015	0,09	1 861	0,18	(846)	-45,45
Dotation aux amortissements		15 462	1,43	25 594	2,42	(10 131)	-39,59
681110	DOTAT.AMORT.IMMOB.INCORP.	7 891	0,73	16 516	1,56	(8 625)	-52,22
681120	DOTAT.AMORT IMMOB.CORP.	7 571	0,70	9 078	0,86	(1 506)	-16,60
Dotation aux provisions				2 186	0,21	(2 186)	-100,00
681740	DOT.PROV.DEPREC.CREANCES			2 186	0,21	(2 186)	-100,00
Autres charges		1		11		(11)	-92,68
658000	CHARGES DE GESTION COURANTE	1		11		(11)	-92,68
RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(293 175)	-27,04	(215 703)	-20,43	(77 472)	-35,92
RESULTAT FINANCIER		10 762	0,99	13 236	1,25	(2 474)	-18,69
Reprise sur provisions et transferts de charges		993	0,09			993	
786501	REPRISE/PROVISION IMMOB.FINANC	993	0,09			993	
Intérêts et produits financiers		9 768	0,90	14 229	1,35	(4 461)	-31,35
764000	REVENUS DES PLACEMENTS	2 508	0,23	353	0,03	2 156	611,04
764002	REVENUS DES PLACEMENTS SOLID	231	0,02	335	0,03	(103)	-30,91
767000	PRODUITS NETS CESSION VMP	2 855	0,26			2 855	
768000	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	4 174	0,39	9 054	0,86	(4 880)	-53,90
768100	INTERETS PLACEMENTS FINANCIERS			4 488	0,43	(4 488)	-100,00
Dotation aux amortissements et provisions				993	0,09	(993)	-100,00
686650	DOT.PROV.DEPREC.VMP			993	0,09	(993)	-100,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(282 413)	-26,05	(202 467)	-19,18	(79 946)	-39,49
Produits exceptionnels		2 154	0,20	4 251	0,40	(2 098)	-49,34
772000	PROD./EXERCICES ANTERIEURS	1 153	0,11	4 251	0,40	(3 099)	-72,88
787500	REP./PROV.RISQ.ET CH.EXCEPT.	1 001	0,09			1 001	
Charges exceptionnelles		6 449	0,59	56 132	5,32	(49 683)	-88,51
671800	CHARGES EXCEPTIONNELLES			1 678	0,16	(1 678)	-100,00
672000	CHARGES/EXERCICES ANTERIEURS			400	0,04	(400)	-100,00
672582	CHARGES/EX.ANTERIEURS ASC	2 275	0,21			2 275	
687500	DOTAT.PROV./RISQ.ET CH.EXCEPT	4 174	0,39	54 054	5,12	(49 880)	-92,28
Résultat exceptionnel		(4 295)	-0,40	(51 881)	-4,91	47 586	91,72
Impôts sur les sociétés		1 091	0,10	126	0,01	965	765,87
695101	IMPOTS SUR LES SOCIETES	1 091	0,10	126	0,01	965	765,87
TOTAL DES PRODUITS		1 097 034	101,19	1 074 350	101,75	22 684	2,11

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/201712 31/12/2017mois		01/01/201612 31/12/2016mois		Variations%	
TOTAL DES CHARGES	1 384 833	127,74	1 328 824	125,85	56 010	4,21
Résultat	(287 799)	-26,55	(254 474)	-24,10	(33 325)	-13,10
Contribution en nature - Produits						
Contribution en nature - Charges						

Etats financiers au 31/12/2017

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et la réglementation comptable applicable aux associations (CRC 99-01 et 99-03).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement de l'autorité des normes comptables n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

Le bilan de l'exercice présente un total de **571 782 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 097 034 euros** et un total **charges** de **1 384 833 euros**,dégageant ainsi un **résultat** de **-287 799 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les stocks ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Incidence des événements postérieurs à la clôture sur l'application des principes comptables

Dans le cadre de la loi dite « NOTRé » portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, la région des Hauts de France a demandé aux associations :

- Comité des Œuvres Sociales (COS) pour l'ancienne région Nord- Pas de Calais,
 - Association de Gestion des Œuvres sociales (AGOS) pour l'ancienne région Picardie,
- de constituer une structure associative unique.

Un projet de fusion par absorption de l'AGOS par le COS a été préparé mais n'a pu aboutir en 2017. Un

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

nouveau projet a été préparé avec une fusion qui devrait être approuvée le 30 juin 2018 au plus tard.

Par décision du 1^{er} février 2018, le conseil régional des Hauts de France a décidé l'attribution pour le premier semestre 2018 d'une subvention de 360 milliers d'euros au COS (180 milliers d'euros à l'AGOS) pour permettre la continuité de la politique d'action sociale en direction des agents régionaux dans l'attente de la constitution de la nouvelle structure associative commune.

Si la fusion par absorption de l'AGOS par le COS ne pouvait aboutir en 2018, des doutes sur la continuité d'exploitation du COS sont à craindre après le premier semestre 2018. Dans cette situation, une incertitude significative pèserait sur la capacité de l'entité à poursuivre ses activités et en conséquence, l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité de l'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs et passifs, pourrait s'avérer non appropriée pour l'arrêté de ses comptes annuels au 31 décembre 2017.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	53 734					53 734
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	53 734					53 734
CORPORELLES	Terrains	22 867					22 867
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	93 756					93 756
	Instal technique, matériel outillage industriels	938					938
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	83 035					83 035
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		200 596					200 596
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	168					168
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	600					600
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	768					768
TO TAL		255 098					255 098

--	--	--	--	--	--	--	--

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	45 843	7 891		53 734
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	45 843	7 891		53 734
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	75 005	4 688		79 693
	Instal technique, matériel outillage industriels	232	188		419
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	74 105	2 696		76 801
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		149 342	7 571		156 913
TOTAL		195 185	15 462		210 647

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	47 500			47 500
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	47 500			47 500
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	114 257	4 174	1 994	116 436
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	114 257	4 174	1 994	116 436
TOTAL GENERAL		161 757	4 174	1 994	163 936

Dont dotations
et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

4 174

993
1 001

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	600	600	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 720	1 720	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	158 663	158 663	
	Charges constatées d'avances	18 412	18 412	
	TOTAL DES CREANCES	179 395	179 395	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	81 303	81 303		
	Personnel et comptes rattachés	10 262	10 262		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 973	22 973		
	Impôts sur les bénéfices	1 172	1 172		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	808	808		
	TOTAL DES DETTES	116 517	116 517		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	766 856			766 856
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	183 183		254 474	(71 291)
Résultat de l'exercice	(254 474)	254 474	287 799	(287 799)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	695 564	254 474	542 273	407 765

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2017
Total des Produits à recevoir		73 279
Autres créances		73 279
PRODUITS A RECEVOIR ASC	1 279	
SUBV.CONSEIL REGIONAL A RECEV.	72 000	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Charges à payer		50 722
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN.FACT.NON PARVENUES AG</i>	35 155	35 155
Dettes fiscales et sociales <i>DETTE PROV./CONGES PAYES</i> <i>CH.SOC./CONGES A PAYER</i> <i>ORG.SOC./CHARGES A PAYER</i>	10 262 4 157 1 148	15 567

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			18 412	18 412
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				18 412

--

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**

	Période	Montants	31/12/2017
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

--

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

	31/12/2017	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	1	
	Professions intermédiaires		
	Employés	4	
	Ouvriers		
	TOTAL	5	

--

Annexe libre

Etat exprimé en euros

1-Contributions volontaires de la Région

Les contributions volontaires en nature de la Région selon le contrat de gestion 2017 s'analysent comme suit :

1-1 Mise à disposition de locaux à usage de bureaux de 120 m² dans l'immeuble "Vérose" à Lille, le montant de la redevance annuelle est estimé à 37 409.54. €, ainsi que 3 places de parking d'une valeur de 3 639.24 €.

1-2 Mise à disposition de moyens matériels (mobiliers de bureau, fournitures de bureau, téléphone, photocopieur et matériels informatiques) : le montant de cette mise à disposition a été évalué à comme suit pour l'année 2017 :

- Photocopieur 874 €
- Matériels et logiciels informatiques 1 931 €
- Fournitures informatiques diverses 150 €
- Fournitures de bureau 2 000 €
- Imprimerie 5 000 €

Le C.O.S. bénéficie par ailleurs des moyens de l'Institution en matière d'affranchissement dans la limite de 9 000 € et de la prise en charge des ses communications téléphoniques pour un montant de 516 € toutes taxes comprises.

2-Personnel mis à disposition

Il n'y a pas eu d'agents mis à disposition par le Conseil Régional au titre de l'année 2017.

3-Effectifs

Le personnel du C.O.S. est uniquement salarié par le C.O.S. L'effectif moyen est de 5 employés en 2017.

4-Rémunération des dirigeants

Une rémunération a été versée au président en 2017 dans la limite admise par la réglementation des associations soit 75 % du SMIC.

En application de l'article 20 de la loi n°2006 - 586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à

Annexe libre

Etat exprimé en euros

l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés n'est pas communiqué dans la mesure où cette information reviendrait à fournir des renseignements à caractère individuel.

5-Compte personnel de formation (CPF)

Les heures de formation acquises par les salariés dans le cadre du compte personnel de formation par les agents salariés ne sont pas significatifs et n'ont donc pas été valorisés;

6-Indemnités de départ en retraite

L'ancienneté des salariés du COS étant peu importante, leurs droits en matière d'indemnités de fin de carrière ont été considérés comme non significatifs. Aucune provision n'a été comptabilisée et aucune évaluation n'a été opérée à ce sujet.

7-Subventions

Il convient de noter que le montant de la subvention du Conseil Régional est de 720 000 € en 2017.

Au 31/12/2017 le solde de la subvention 2017 à recevoir du Conseil Régional s'élève à 72 000 €

8-Provisions

8-1 Une provision pour dépréciation d'une avance de 30 000 € a été dotée en 2015 afin de couvrir le risque de non-recouvrement d'une réance auprès d'un prestataire d'activités suite à l'assignation devant le Tribunal de Grande Instance de Lille faite par le C.O.S. pour non-respect des dispositions contractuelles. Une provision pour risques et charges de 45 000 € a été dotée en 2016 au titre de ce litige, après une première constatée au 31 décembre 2016 à hauteur de 25000 .

8-2 Une provision de 2 464 € afin de couvrir le risque de non-recouvrement des créances auprès des agents pour leur participation aux activités, demeure dans les comptes 2017.

8-3 Une provision dotée au cours des exercices précédents afin de couvrir le risque de non-recouvrement de dépenses non justifiées engagées en 2007 et 2008 demeure dans les comptes annuels 2017 à hauteur de 70 743,67 € et ce suite au jugement rendu en date du 19 février 2015 par le Tribunal de Grande Instance de Lille. Une provision complémentaire de 9 054,34 € a été dotée au cours de l'exercice 2016 et de 4 173,88 euros au cours de l'exercice 2017, afin de couvrir le risque de non-recouvrement des intérêts courus relatifs à cette créance.

9-Autres débiteurs divers

Le compte débiteurs divers sur activités (compte 467510) d'un montant de 70 743.67 € correspond aux indemnités à percevoir suite au jugement rendu en date du 19 février 2015 par le Tribunal de Grande

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

Instance de Lille.

Le compte débiteurs (compte 467500) divers d'un montant de 13 228.22 € correspond aux intérêts courus relatifs aux indemnités à recevoir comptabilisées dans le compte 467510.

10-Produits et charges exceptionnels

10-1 Les charges exceptionnelles d'un montant de 6 448,88 € s'analysent principalement comme suit :

- Les charges d'un montant de 2 275 € relative aux régularisations des comptes des agents.
- Les dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnelles à hauteur de 4 173.88 € au titre des intérêts courus relatifs aux indemnités à recevoir.

10-2 Les produits exceptionnels d'un montant de 2 153,78 € qui correspondent aux régularisations des comptes des agents à hauteur de 469 €, aux régularisations des charges antérieures à l'exercice à hauteur de 683,78 € et à la reprise des provisions pour risque de non-recouvrement des créances auprès des agents à hauteur de 1 001 €.



KPMG AUDIT NORD
36, rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 20 20 65 00
Télécopie : +33 (0)3 20 20 65 10
Site internet : www.kpmg.fr

*Association Comité des Oeuvres
Sociales du Conseil Régional Nord Pas de
Calais et des Organismes Associés*
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

**Association Comité des Oeuvres Sociales du Conseil Régional Nord Pas
de Calais et des Organismes Associés**

151 avenue du Président Hoover - 59555 LILLE

Ce rapport contient 28 pages

Référence : EK-182-07



KPMG AUDIT NORD
36, rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 20 20 65 00
Télécopie : +33 (0)3 20 20 65 10
Site internet : www.kpmg.fr

Association Comité des Oeuvres Sociales du Conseil Régional Nord Pas de Calais et des Organismes Associés

Siège social : 151 avenue du Président Hoover - 59555 LILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Comité des Œuvres Sociales du Conseil Régional Nord Pas de Calais et des Organismes Associés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note de l'annexe des comptes annuels intitulée « Incidence des événements postérieurs sur l'application des principes comptables ».

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dunkerque, le 7 mai 2018

KPMG Audit Nord



Eric Krach

Etats financiers au 31/12/2017

Bilan

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

	31/12/2017			31/12/2016
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets droits similaires	53 734	53 734		7 891
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terminés	22 867		22 867	22 867
Constructions	93 756	79 693	14 063	18 751
Installations techniques, mat. et outillage indus.	938	419	519	706
Autres immobilisations corporelles	83 035	76 801	6 234	8 990
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	168		168	168
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	600		600	600
TOTAL (1)	255 898	210 647	44 461	39 914
ACTIF CIRCULANT				
	1 514		1 514	1 586
	41 505		41 505	39 000
	1 720		1 720	2 186
	158 663	116 436	42 227	85 814
	82 000		82 000	116 007
	339 953		339 953	489 437
	18 412		18 412	35 160
	643 767	116 436	527 331	760 190
	896 565	327 083	571 782	820 183
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an			600	600
(3) dont à plus d'un an				

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	766 836	766 836
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisé, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Bouts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	(71 291)	183 183
	Résultat de l'exercice	(287 799)	(254 474)
	Total des fonds propres	407 765	695 544
Fonds associatifs	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financiers		
	Droits des propriétaires		
	Bouts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	407 765	695 544
Provisions	Provisions pour risques	47 500	47 500
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	47 500	47 500
Fonds décaissés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds décaissés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 303	48 911
	Dettes fiscales et sociales	34 407	27 321
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	808	808
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	116 517	77 039
	Bouts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	571 782	820 183
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(287 799,38)	(254 474,04)
	(1) Dont à moins d'un an	116 517	77 039
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCF		
	ENGAGEMENTS DONNES		

Etats financiers au 31/12/2017

Compte de résultat

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		31/12/2017	31/12/2016
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	303 446	275 348
	Prestations de services		
	Productions stockées		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	720 080	720 080
	Dons		
	Cotisations	60 520	60 520
	Legs et donations	153	2
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	1 084 118	1 055 849
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock	72	
	Autres achats et charges externes	1 191 623	1 093 382
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 663	1 989
	Rémunération du personnel	118 047	112 437
	Charges sociales	90 425	36 052
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	15 462	25 594
	Dotation aux provisions		2 186
	Autres charges	1	11
	Total des charges d'exploitation	1 377 293	1 271 572
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(293 175)	(215 783)
Précédents Charges exceptionnelles	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	993	
	Intérêts et produits financiers	9 768	14 229
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		993
	Intérêts et charges financières		
2 - RESULTAT FINANCIER		10 762	13 236
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1+2)		(282 413)	(202 467)
	Produits exceptionnels	2 154	4 251
	Charges exceptionnelles	6 449	56 132
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		(4 295)	(51 881)
Impôts sur les sociétés		1 091	126
(+/-) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		1 097 834	1 074 358
TOTAL DES CHARGES		1 384 833	1 328 834
EXCEDENT ou DEFICIT		(287 799)	(254 476)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS DES BÉNÉVOLES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévoles		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mises à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Etats financiers au 31/12/2017

ANNEXE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et la réglementation comptable applicable aux associations (CRC 99-01 et 99-03).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement de l'autorité des normes comptables n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

Le bilan de l'exercice présente un total de 571 782 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 1 097 034 euros et un total charges de 1 384 833 euros, dégageant ainsi un résultat de -287 799 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2017 et se termine le 31/12/2017.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les stocks ont été évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Incidence des événements postérieurs à la clôture sur l'application des principes comptables

Dans le cadre de la loi dite « NOTRe » portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, la région des Hauts de France a demandé aux associations :

- Comité des Œuvres Sociales (COS) pour l'ancienne région Nord- Pas de Calais,
 - Association de Gestion des Œuvres sociales (AGOS) pour l'ancienne région Picardie,
- de constituer une structure associative unique.

Un projet de fusion par absorption de l'AGOS par le COS a été préparé mais n'a pu aboutir en 2017. Un

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

nouveau projet a été préparé avec une fusion qui devrait être approuvée le 30 juin 2018 au plus tard.

Par décision du 1^{er} février 2018, le conseil régional des Hauts de France a décidé l'attribution pour le premier semestre 2018 d'une subvention de 360 milliers d'euros au COS (180 milliers d'euros à l'AGOS) pour permettre la continuité de la politique d'action sociale en direction des agents régionaux dans l'attente de la constitution de la nouvelle structure associative commune.

Si la fusion par absorption de l'AGOS par le COS ne pouvait aboutir en 2018, des doutes sur la continuité d'exploitation du COS sont à craindre après le premier semestre 2018. Dans cette situation, une incertitude significative pèserait sur la capacité de l'entité à poursuivre ses activités et en conséquence, l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité de l'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs et passifs, pourrait s'avérer non appropriée pour l'arrêté de ses comptes annuels au 31 décembre 2017.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
53 734					53 734
S 53 734					53 734
22 867					22 867
93 756					93 756
938					938
83 035					83 035
200 596					200 596
168					168
600					600
768					768
255 098					255 098

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	45 843	7 891		53 734
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	45 843	7 891		53 734
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	75 005	4 688		79 693
	Instal technique, matériel outillage industriels	232	188		419
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	74 105	2 696		76 801
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	149 342	7 571		156 913
TOTAL		195 185	15 462		210 647

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	47 500			47 500
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	47 500			47 500
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	114 257	4 174	1 994	116 436
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	114 257	4 174	1 994	116 436
TOTAL GENERAL		161 757	4 174	1 994	163 936

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		4 174	993 1 001	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat récapitulatif au 31/12/2017

		31/12/2017	1 an ou plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	600	600	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 720	1 720	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	158 663	158 663	
	Charges constatées d'avance	18 412	18 412	
TOTAL DES CREANCES		179 395	179 395	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an ou plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes etc de crédit à long max. à l'étranger (1)				
	Emp. dettes etc de crédit à plus 1 an à l'étranger (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	81 303	81 303		
	Personnel et comptes rattachés	10 262	10 262		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 973	22 973		
	Impôts sur les bénéfices	1 172	1 172		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations constatées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	808	808		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		116 517	116 517		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associées (personnes physiques)					

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	766 856			766 856
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	183 183		254 474	(71 291)
Résultat de l'exercice	(254 474)	254 474	287 799	(287 799)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	695 564	254 474	542 273	407 765

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Produits à recevoir		73 279
Autres créances		73 279
PRODUITS A RECEVOIR ASC	1 279	
SUBV.CONSEIL REGIONAL A RECEV.	72 000	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Charges à payer		50 722
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		35 155
<i>FOURN.FACT.NON PARVENUES AG</i>	<i>35 155</i>	
Dettes fiscales et sociales		15 567
<i>DETTES PROV./CONGES PAYES</i>	<i>10 262</i>	
<i>CH.SOC./CONGES A PAYER</i>	<i>4 157</i>	
<i>ORG.SOC./CHARGES A PAYER</i>	<i>1 148</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		18 412	18 412
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			18 412

--

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2017
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2017	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés		4	
	Ouvriers			
	TOTAL		5	

--

Annexe libre

Est exprimé en euros

1-Contributions volontaires de la Région

Les contributions volontaires en nature de la Région selon le contrat de gestion 2017 s'analysent comme suit :

1-1 Mise à disposition de locaux à usage de bureaux de 120 m² dans l'immeuble "Vérose" à Lille, le montant de la redevance annuelle est estimé à 37 409.54. €, ainsi que 3 places de parking d'une valeur de 3 639.24 €.

1-2 Mise à disposition de moyens matériels (mobiliers de bureau, fournitures de bureau, téléphone, photocopieur et matériels informatiques) : le montant de cette mise à disposition a été évalué à comme suit pour l'année 2017 :

- Photocopieur 874 €
- Matériels et logiciels informatiques 1 931 €
- Fournitures informatiques diverses 150 €
- Fournitures de bureau 2 000 €
- Imprimerie 5 000 €

Le C.O.S. bénéficie par ailleurs des moyens de l'institution en matière d'affranchissement dans la limite de 9 000 € et de la prise en charge des ses communications téléphoniques pour un montant de 516 € toutes taxes comprises.

2-Personnel mis à disposition

Il n'y a pas eu d'agents mis à disposition par le Conseil Régional au titre de l'année 2017.

3-Effectifs

Le personnel du C.O.S. est uniquement salarié par le C.O.S. L'effectif moyen est de 5 employés en 2017.

4-Rémunération des dirigeants

Une rémunération a été versée au président en 2017 dans la limite admise par la réglementation des associations soit 75 % du SMIC.

En application de l'article 20 de la loi n°2006 - 586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à

Annexe libre

Etat exprimé en euros

l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés n'est pas communiqué dans la mesure où cette information reviendrait à fournir des renseignements à caractère individuel.

5-Compte personnel de formation (CPF)

Les heures de formation acquises par les salariés dans le cadre du compte personnel de formation par les agents salariés ne sont pas significatifs et n'ont donc pas été valorisés;

6-Indemnités de départ en retraite

L'ancienneté des salariés du COS étant peu importante, leurs droits en matière d'indemnités de fin de carrière ont été considérés comme non significatifs. Aucune provision n'a été comptabilisée et aucune évaluation n'a été opérée à ce sujet.

7-Subventions

Il convient de noter que le montant de la subvention du Conseil Régional est de 720 000 € en 2017.

Au 31/12/2017 le solde de la subvention 2017 à recevoir du Conseil Régional s'élève à 72 000 €

8-Provisions

8-1 Une provision pour dépréciation d'une avance de 30 000 € a été dotée en 2015 afin de couvrir le risque de non-recouvrement d'une réance auprès d'un prestataire d'activités suite à l'assignation devant le Tribunal de Grande Instance de Lille faite par le C.O.S.pour non-respect des dispositions contractuelles. Une provision pour risques et charges de 45 000 € a été dotée en 2016 au titre de ce litige, après une première constatée au 31 décembre 2015 à hauteur de 2500 €.

8-2 Une provision de 2 464 € afin de couvrir le risque de non-recouvrement des créances auprès des agents pour leur participation aux activités, demeure dans les comptes 2017.

8-3 Une provision dotée au cours des exercices précédents afin de couvrir le risque de non-recouvrement de dépenses non justifiées engagées en 2007 et 2008 demeure dans les comptes annuels 2017 à hauteur de 70 743,67 € et ce suite au jugement rendu en date du 19 février 2015 par le Tribunal de Grande Instance de Lille. Une provision complémentaire de 9 054,34 € a été dotée au cours de l'exercice 2016 et de 4 173,88 euros au cours de l'exercice 2017, afin de couvrir le risque de non-recouvrement des intérêts courus relatifs à cette créance.

9-Autres débiteurs divers

Le compte débiteurs divers sur activités (compte 467510) d'un montant de 70 743.67 € correspond aux indemnités à percevoir suite au jugement rendu en date du 19 février 2015 par le Tribunal de Grande

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	KPMG							
	31/12/2017	31/12/2016	%	%	31/12/2017	31/12/2016	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	35 839	35 351	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	35 839	35 351	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	35 839	35 351	100,00	100,00				